

Comité de suivi n°26

Animation du DOCOB « Tourbière et lac de Lourdes » FR7300936

16 décembre 2022, 9h00



Ordre du jour

- I) Actions de gestion menées en 2022
- II) Actions de suivis 2022
- III) Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC)
- IV) Communication et sensibilisation
- V) Programme d'actions prévisionnel pour 2023



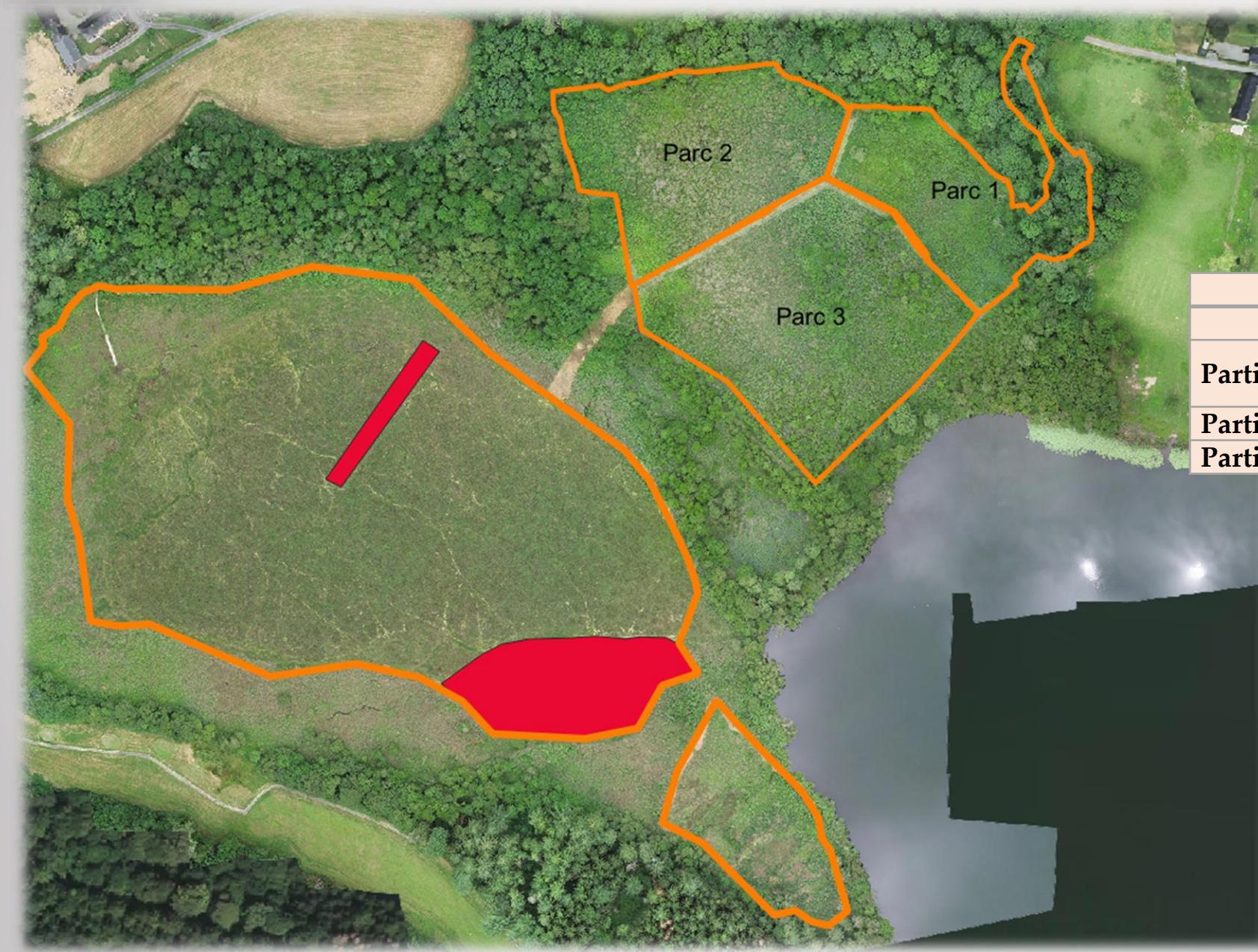
Ordre du jour

- I) Actions de gestion menées en 2022
- II) Actions de suivis 2022
- III) Projets agro-environnementaux et Climatiques (PAEC)
- IV) Communication et sensibilisation
- V) Programme d'actions prévisionnel pour 2023





I) Actions de gestion menées en 2022

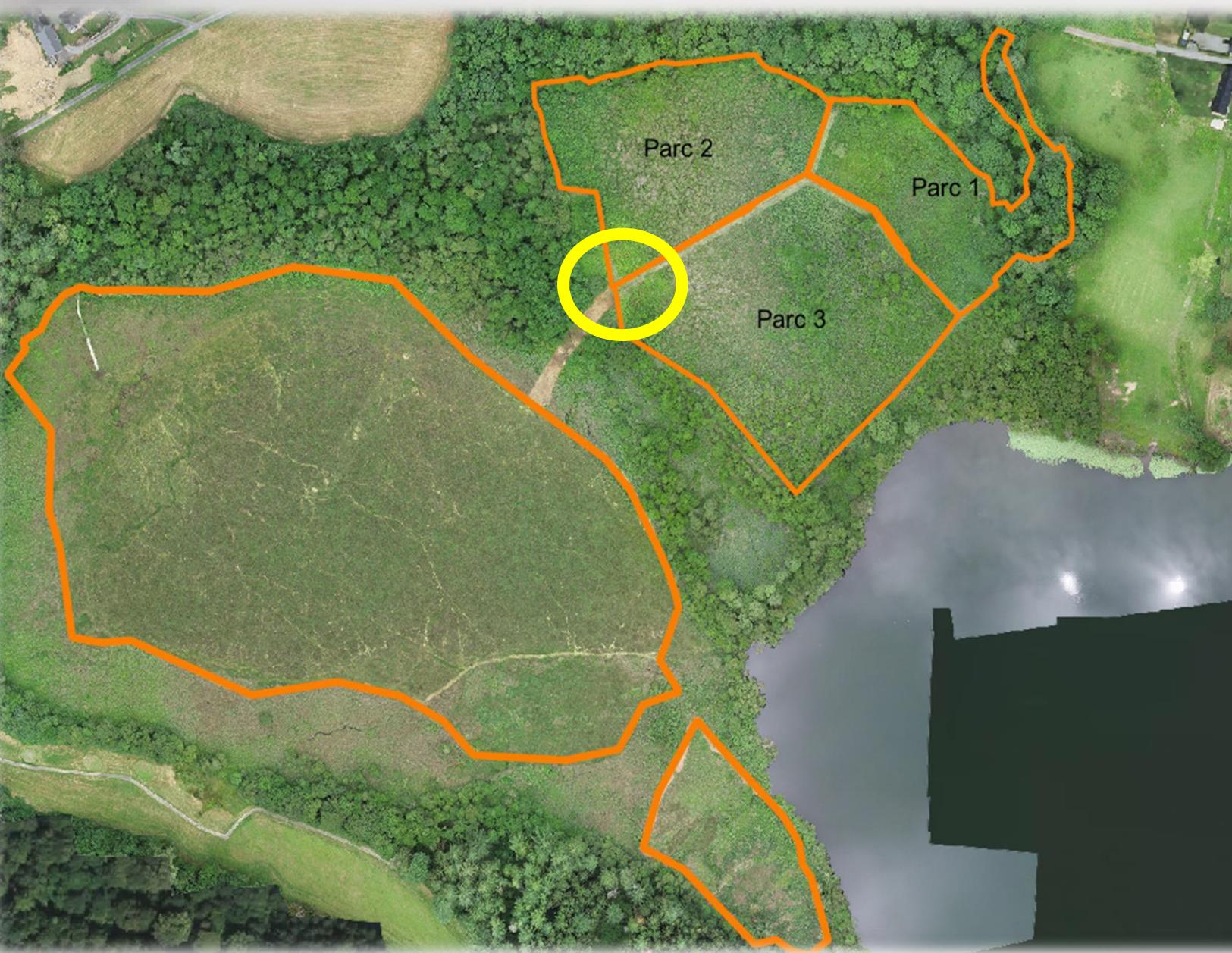


PÂTURAGE 2022			
	Surface	Pâturage	Durée
Partie centrale	6,58 ha	3 équins	48 jours
		4 bovins	78 jours
Partie sud-est	0,61 ha	21 caprins	36 jours
Partie nord-est	3,8 ha	6 bovins	90 jours



I) Actions de gestion menées en 2022

Tire-sève



- Réalisé du 02/05 au 03/05
- Surface de 963 m²
- Aulne glutineux - Bourdaine



I) Actions de gestion menées en 2022

Tire-sève



I) Actions de gestion menées en 2022

Débroussaillage



- Réalisé du 23/11 au 24/11
- Surface de 1 600 m²
- Débroussaillage autour des clôtures
- Coupe manuelle des ligneux sur parcs n°1 et 2



I) Actions de gestion menées en 2022

Réfection du ponton



I) Actions de gestion menées en 2022



Entretien du corridor

- Couloir de 500 m²
- Réalisation fin mai - début juin

Juin 2022



Mai 2021

Juin 2021



Oct 2022

Juin 2022 avant

Juin 2022 après



I) Actions de gestion

Renouvellement des contrats de gestion sur la tourbière en 2023

- AREMIP : renouvellement contrat Natura 2000 sur les parties centrales et sud-est

- CEN Occitanie : changement d'outil. Contrat LIFE à étudier



I) Actions de gestion à mener en 2023

Pâturage

- Poursuite du pâturage :
 - Arrivée des animaux à partir du 15 août
 - Extension du parc de la partie sud-est
- Mise en exclos :
 - Conservation des deux exclos partie centrale
 - Mise en exclos de deux zones du parc n°2 : tire-sève et fauche clôture
- Ponton : poursuivre la réfection



Gestion

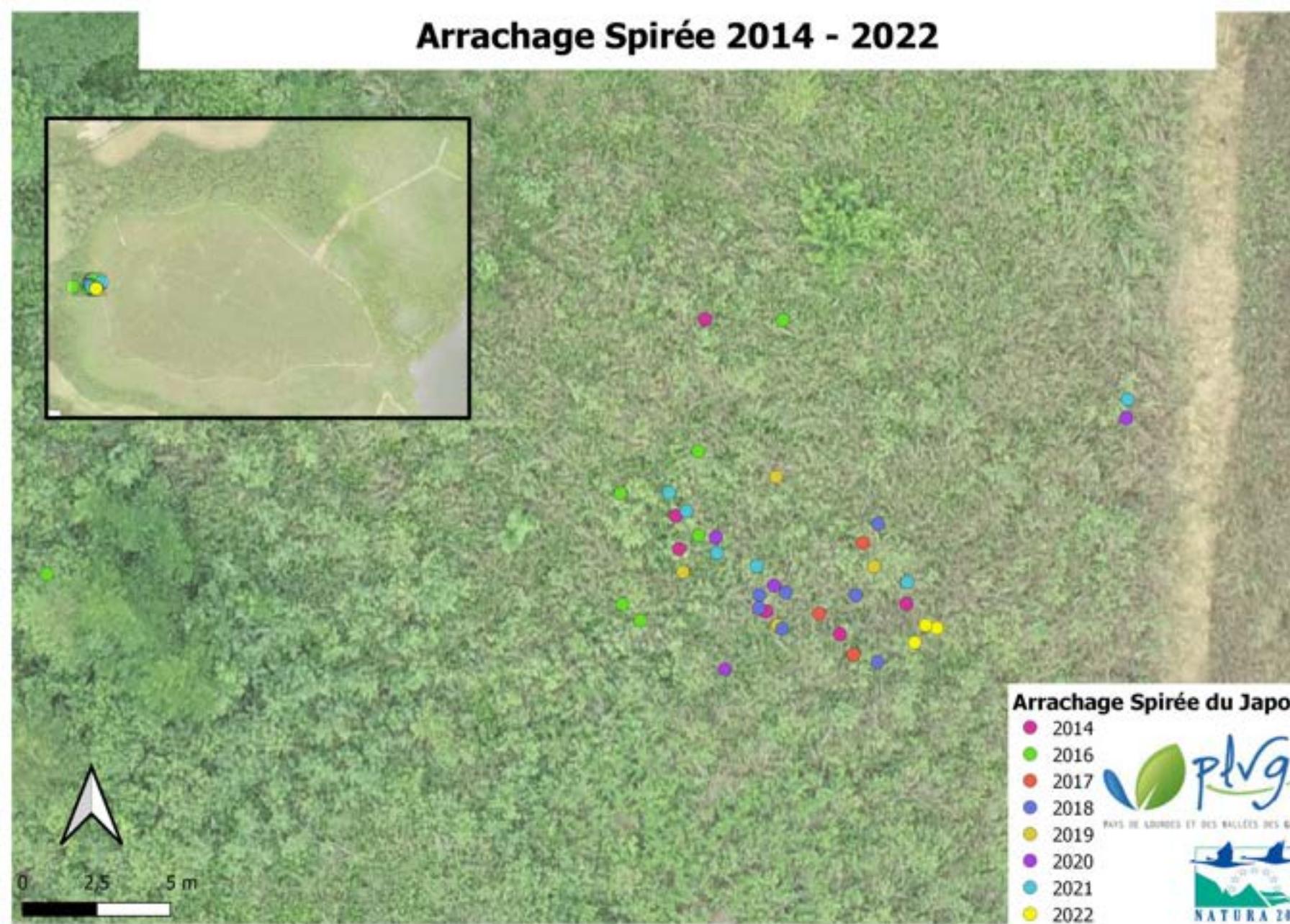
- Poursuivre la réouverture du milieu sur le parc n°3 et la gestion des ligneux sur les parcs 1 et 2
- Poursuivre l'entretien du corridor : 2 fauches / an



I) Actions de gestion menées en 2022

Gestion des espèces invasives

Arrachage Spirée 2014 - 2022



Lutte contre la Spirée du Japon



I) Actions de gestion menées en 2022

Gestion des espèces invasives



Lutte contre le Ragondin



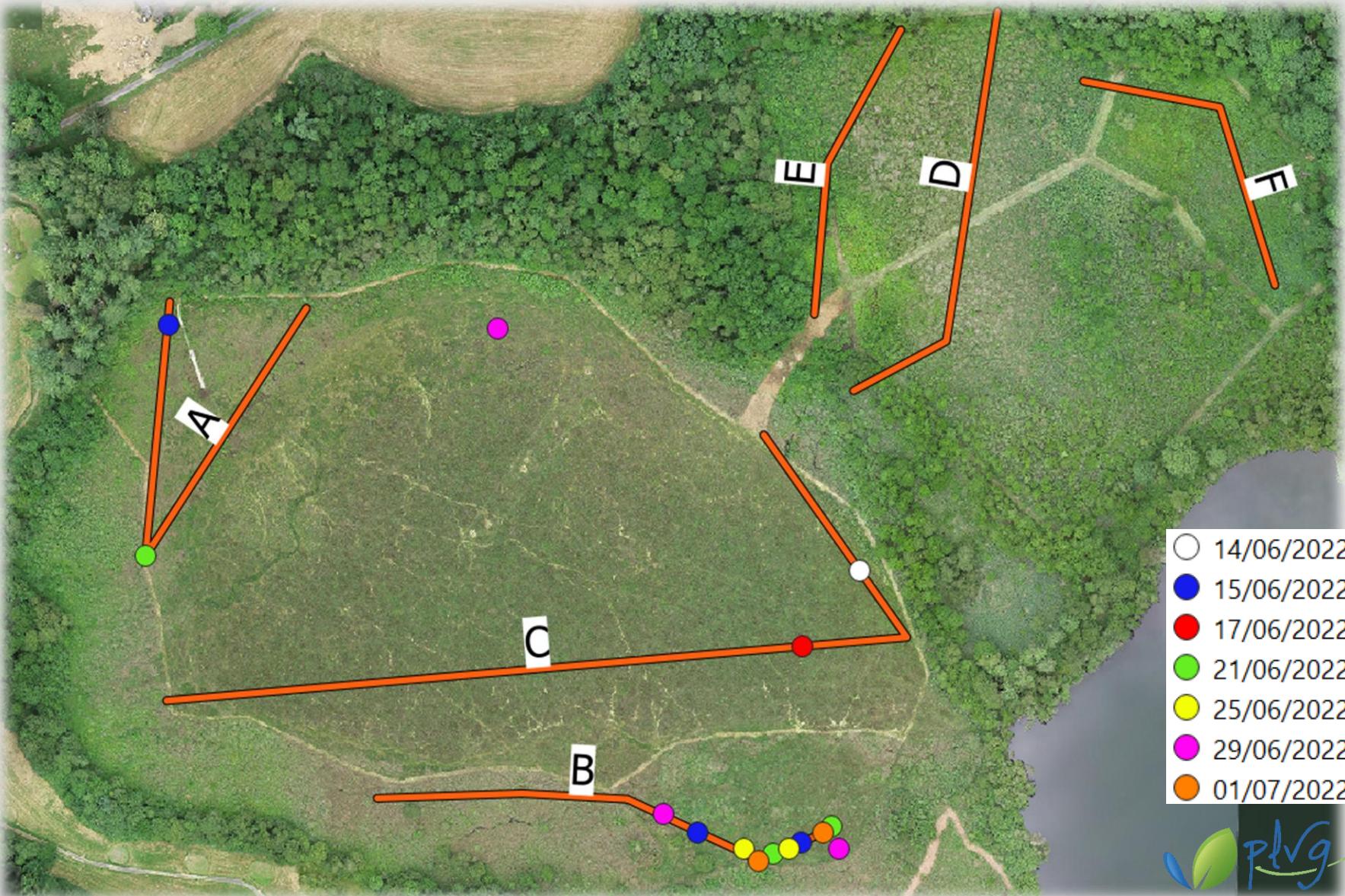
Ordre du jour

- I) Actions de gestion menées en 2022
- II) Actions de suivis 2022
- III) Projets agro-environnementaux et Climatiques (PAEC)
- IV) Communication et sensibilisation
- V) Programme d'actions prévisionnel pour 2023



II) Actions de suivi menées en 2022

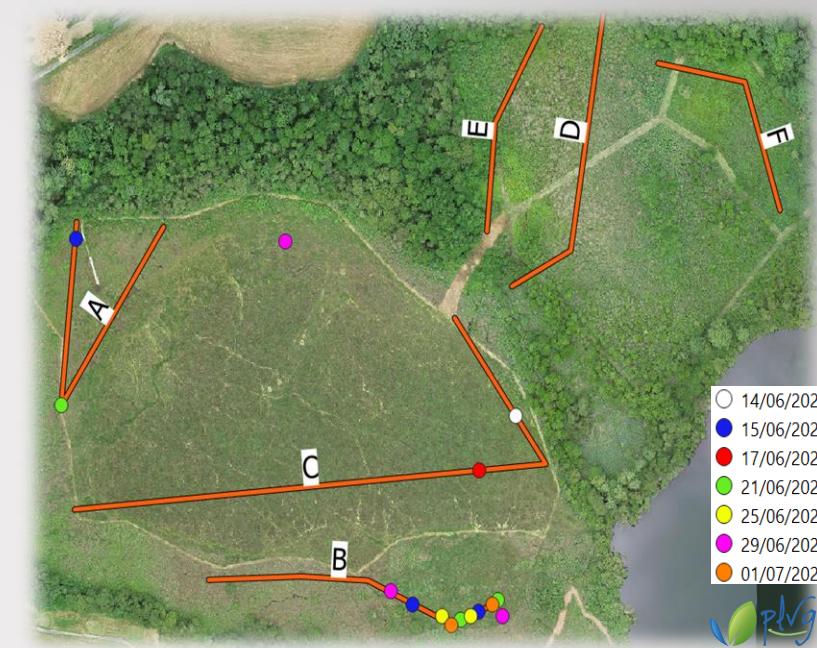
Suivi Fadet des Laîches



II) Actions de suivi menées en 2022

Suivi Fadet des Laîches Résultats 2022

- 13 passages réalisés en 2022 (5 en 2021)
- Premier individu observé le 14 juin
- 18 contacts entre le 14 juin et le 1^{er} juillet, durée de vol de 18 jours
- Pas de Fadet sur la partie nord-est depuis 2018, cantonnement des individus à la périphérie de la partie centrale



II) Actions de suivi menées en 2022

Suivi Fadet des Laîches Résultats 2009 - 2022

- Des suivis et méthodologies disparates au fil des ans
- Baisse des effectifs
- Disparition depuis 2018 du papillon sur la partie nord-est de la tourbière,
- Cantonnement des individus à la périphérie de la partie centrale
- Perte des habitats type de reproduction du Fadet par embroussaillement



II) Actions de suivi

Suivi Fadet des Laîches

Propositions de remédiation – suites à donner en 2023

- Synthèse des gestions menées sur le site et des données quantitatives et spatiales de Fadet des Laîches
- Cartographie des zones de reproduction favorables au Fadet
- Création d'un protocole de suivi de la qualité des habitats de reproduction du Fadet des Laîches et de leur évolution dans le temps selon la gestion menée.

➤ Stage de 6 mois en 2023



II) Actions de suivi

Suivi Fadet des Laîches Protocole de suivi en 2023

- Passages réguliers sur la tourbière pour détecter le début de la période de vol
- Transects linéaires : 2 passages par semaine durant la période de vol
- Poursuite du suivi jusqu'au 1^{er} août



II) Actions de suivi menées en 2022

Suivi quantitatif des niveaux d'eau Protocole



II) Actions de suivi menées en 2022

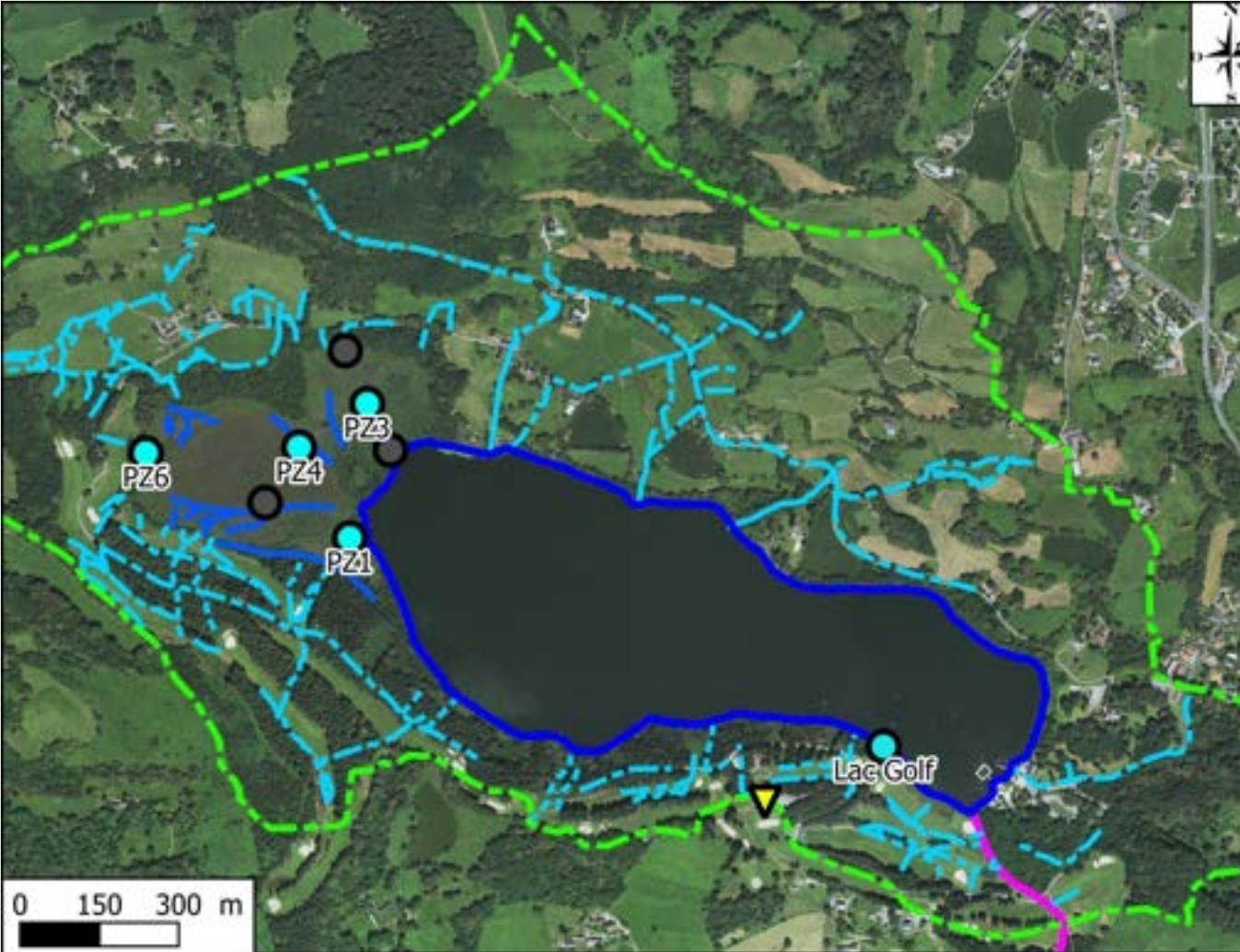
Suivi quantitatif des niveaux d'eau Résultats

- Intervention Jean-Luc Magnet
- Prestation de 3 700 € HT

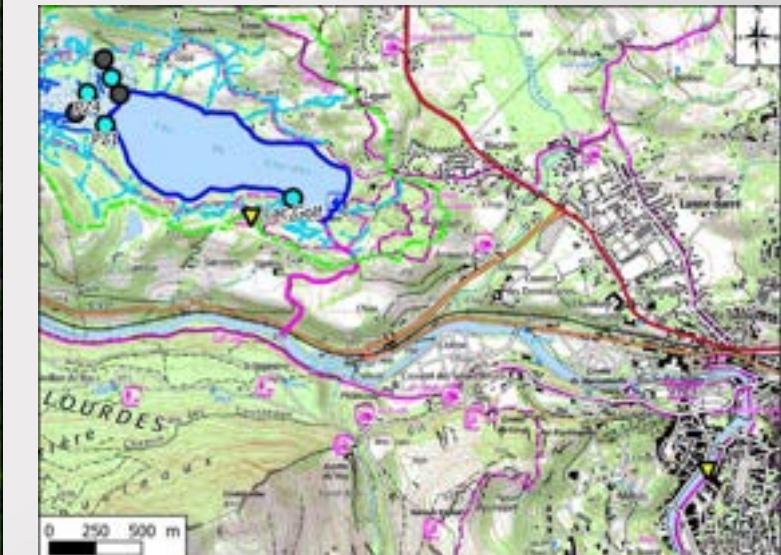


II) Actions de suivi menées en 2022

Suivi quantitatif des niveaux d'eau Points suivis



- 4 piézomètres sur la tourbière
- Le lac à hauteur de la station de pompage du Golf
- La pluviométrie à hauteur du restaurant du Golf (en panne), remplacé par pluviomètre DREAL sur Gave de Pau



II) Actions de suivi menées en 2022

Suivi quantitatif des niveaux d'eau Modalité de suivis

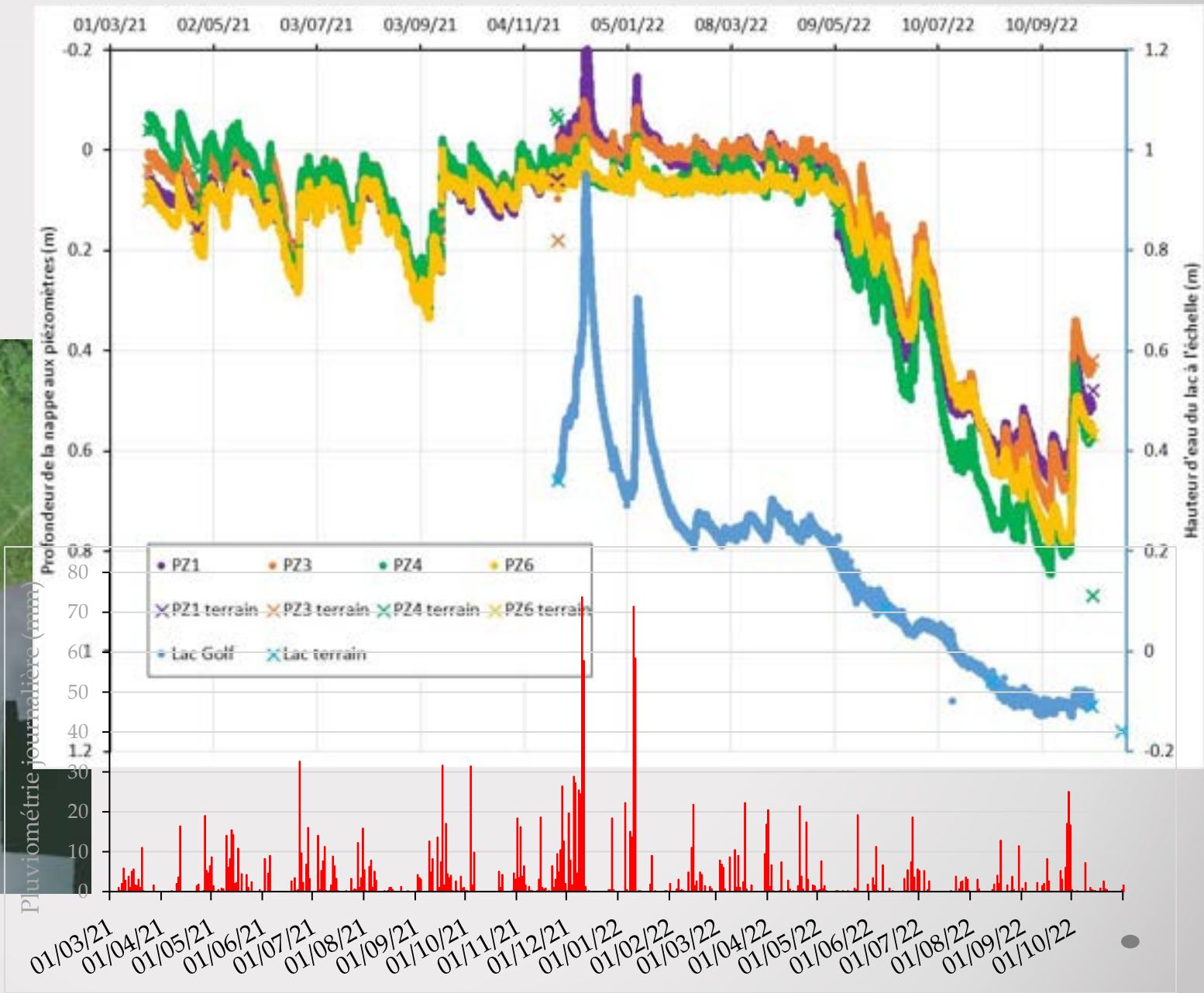
- Suivi du niveau de l'eau, de la température et de la conductivité avec sondes LTC de marque Solinst
- Relève des données assurée par le PLVG avec contrôle manuel de la profondeur de l'eau (sonde piézométrique) et de la température et de la conductivité avec conductimètre WTW
- Envoi d'un fichier Excel par points à ÉTIAGES
- 4 mesures de débit de l'exutoire du lac (ÉTIAGES)



II) Actions de suivi menées en 2022

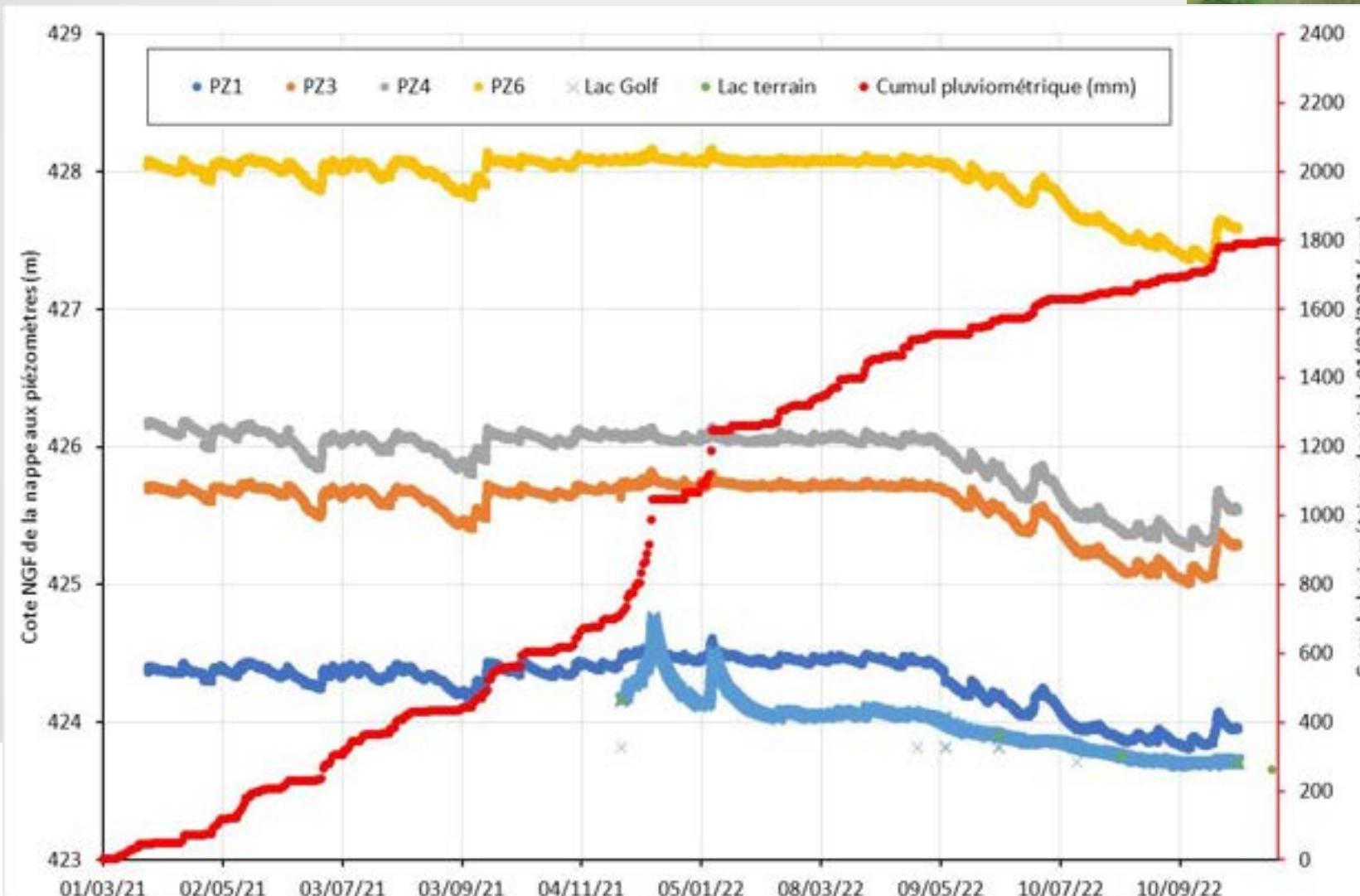
Suivi quantitatif des niveaux d'eau

Evolution des niveaux



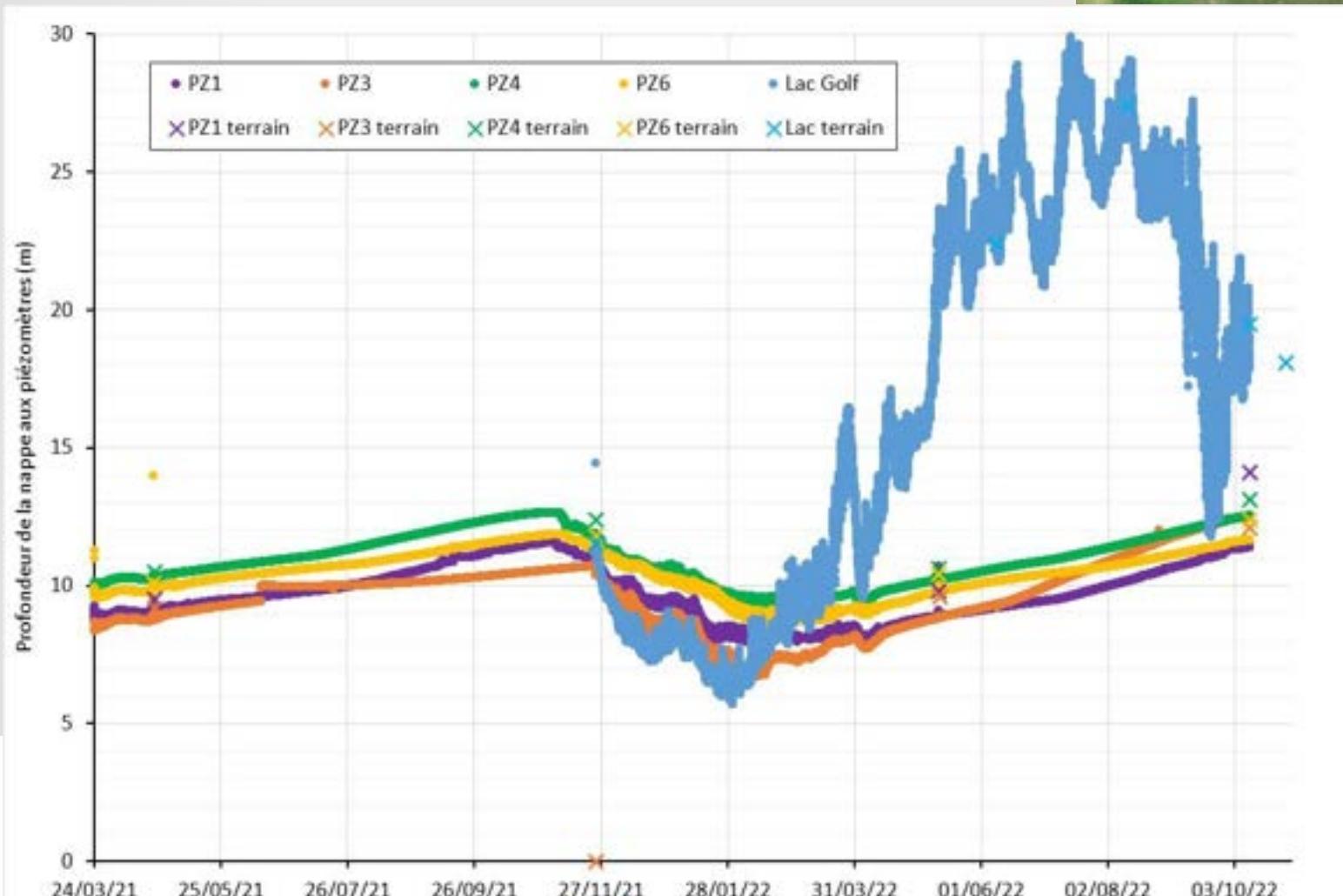
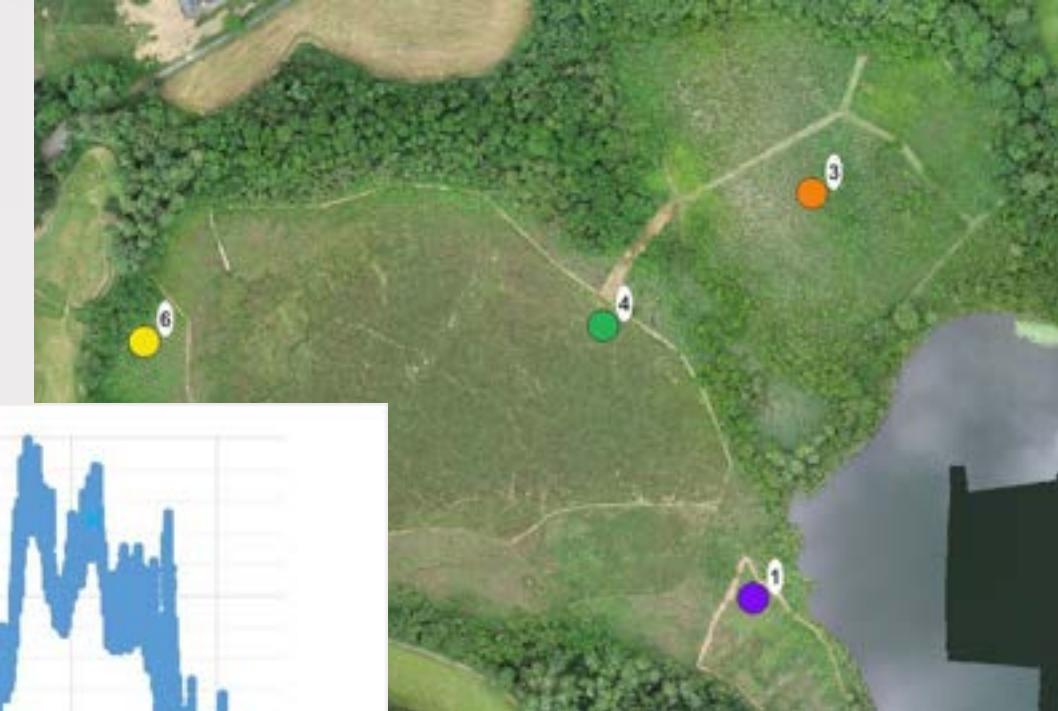
II) Actions de suivi menées en 2022

Suivi quantitatif des niveaux d'eau Evolution des cotes de l'eau



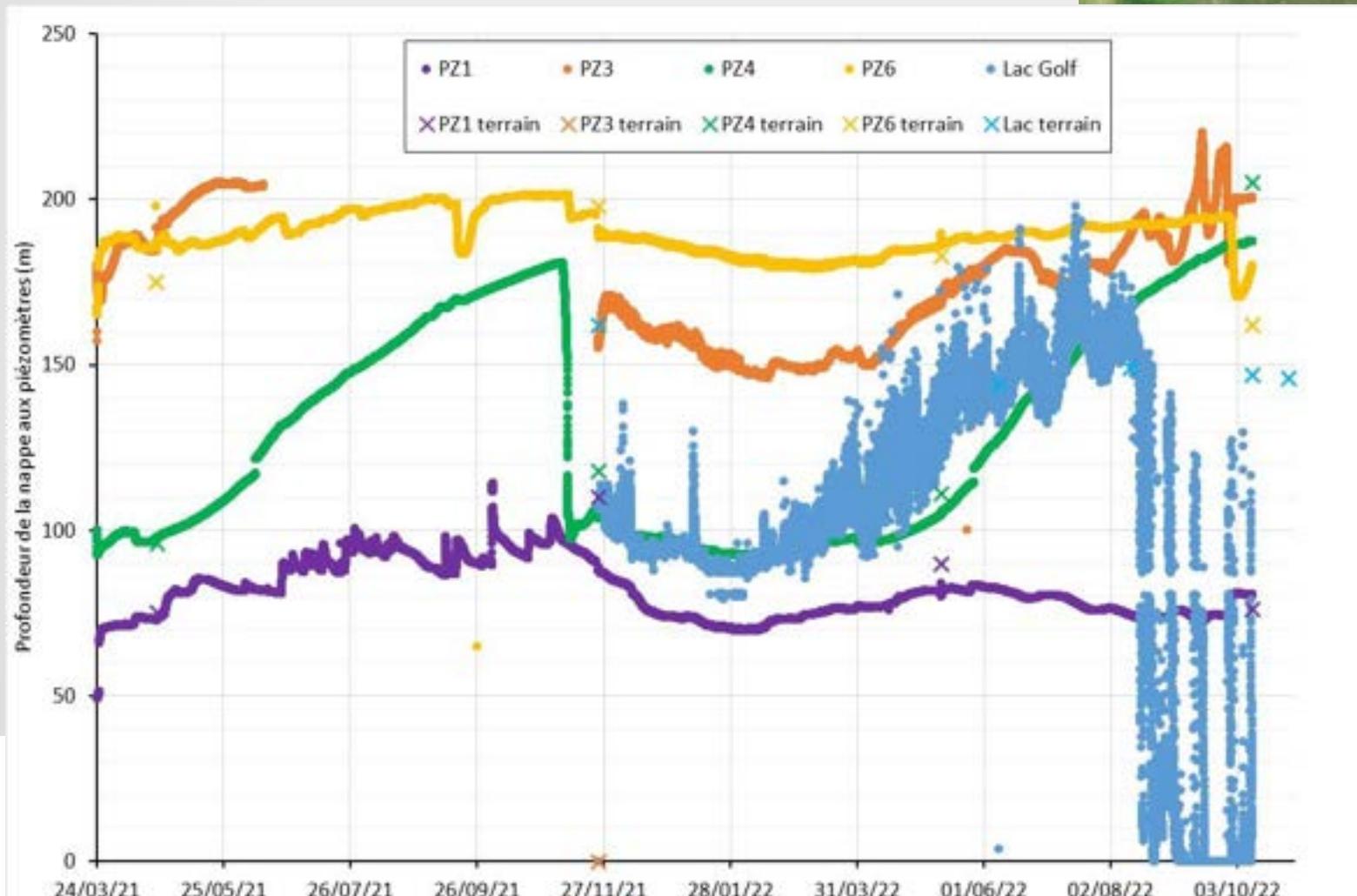
II) Actions de suivi menées en 2022

Suivi quantitatif des niveaux d'eau Evolution des températures



II) Actions de suivi menées en 2022

Suivi quantitatif des niveaux d'eau Evolution des conductivités



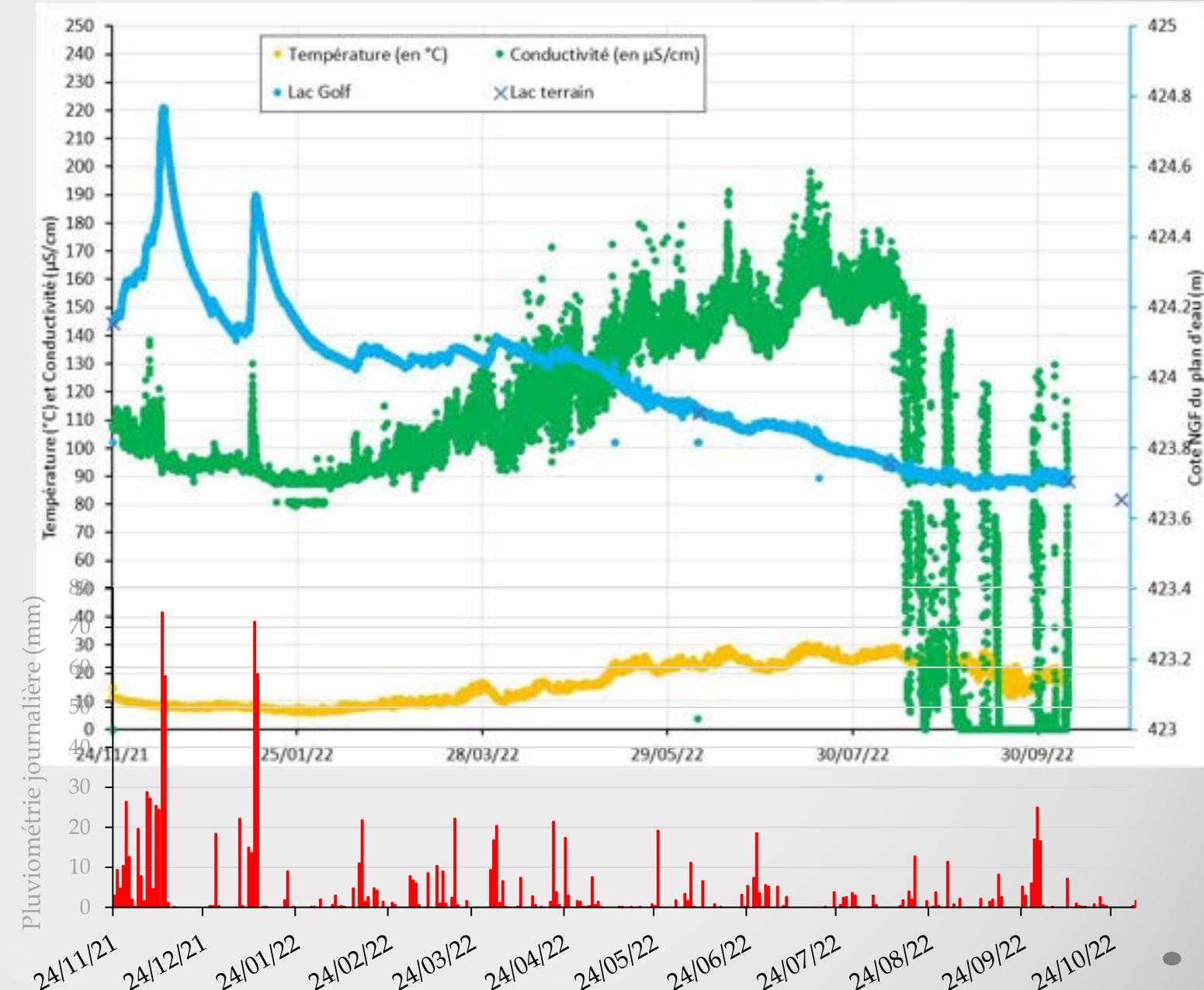
II) Actions de suivi menées en 2022

Suivi quantitatif du plan d'eau

Début étude : juin 2022

Pas de vidange du lac entre le 11/08 (ou un peu avant) et mi-novembre (date précise non déterminée)

1 seule mesure de débit le 16/06/2022 (3,8 l/s)





II) Actions de suivi menées en 2022

Suivi quantitatif du plan d'eau

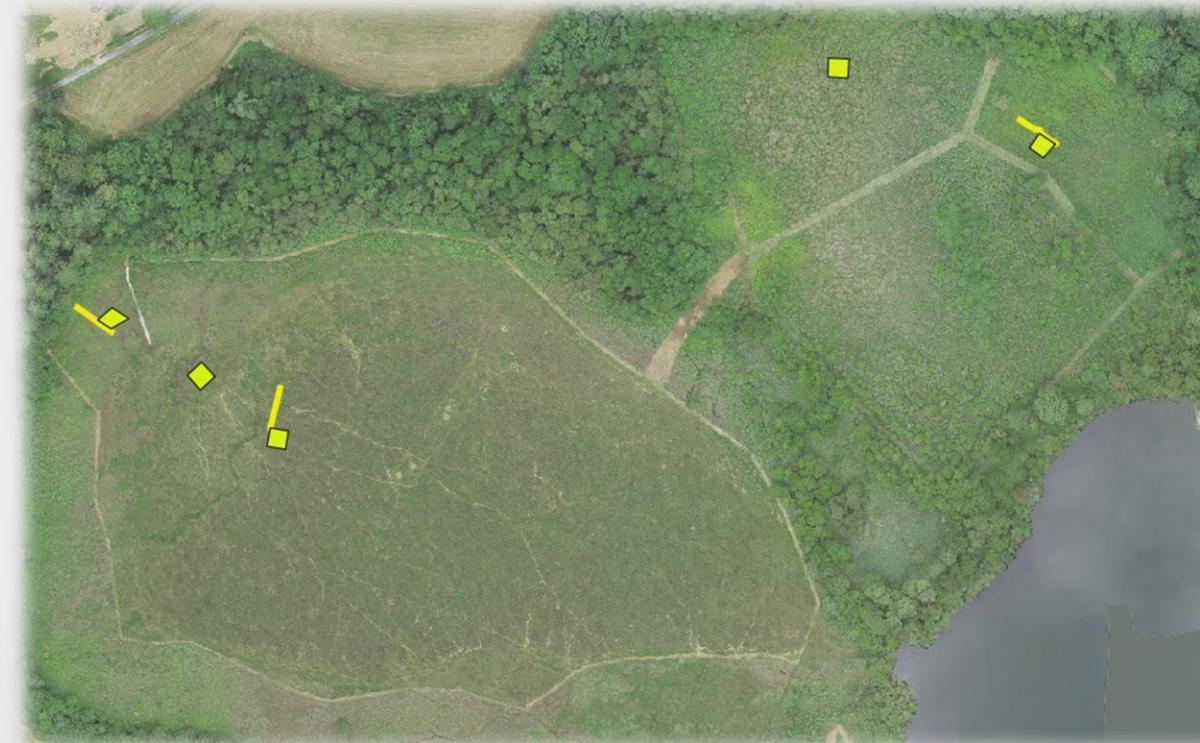
Poursuite des investigations :

- Repositionner la sonde du lac ;
- Calibrage des sondes LTC ;
- Réalisation des jaugeages manquants ;
- Remise en service du pluviomètre du Golf ;
- Poursuite des relevés de façon trimestrielle si possible.

II) Actions de suivi menées en 2022

Suivi de l'impact des actions de gestion Résultats

- Impact du pâturage sur la végétation : Molinie bleue, Marisque, ligneux, ...
- 5 placettes et 3 transects suivis
- Résultats à venir



Ordre du jour

- I) Actions de gestion menées en 2022
- II) Actions de suivis 2022
- III) Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC)
- IV) Communication et sensibilisation
- V) Programme d'actions prévisionnel pour 2023





III) PAEC

Contexte

- Nouvelle PAC 2023-2027
- Appel à projet DRAAF le 17 juin 2022
- Co-élaboration du PAEC avec la Chambre d'Agriculture 65 et le PLVG – régie + 400 € HT
- Dépôt du dossier le 30 septembre 2022





Objectifs

1. Préservation des prairies permanentes du bassin versant
2. Préservation des zones humides
3. Préservation des haies et des arbres
4. Entretien des rigoles et des fossés

Périmètres éligibles





Mesures

1. Mesure OC_TL65_PRA3 – Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage
2. Mesure OC_TL65_CPRA – Création de prairies
3. Mesure OC_TL65_MHU1 – Préservation des milieux humides
4. Mesure OC_TL65_MHU2 – Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage
5. Mesure OC_TL65_IAE1 – Entretien durable des infrastructures agroécologiques : Ligneux
6. Mesure OC_TL65_IAE3 – Entretien durable des infrastructures agroécologiques : Fossé

Ordre du jour

- I) Actions de gestion menées en 2022
- II) Actions de suivis 2022
- III) Projets agro-environnementaux et Climatiques (PAEC)
- IV) Communication et sensibilisation
- V) Programme d'actions prévisionnel pour 2023



IV) Communication et sensibilisation

Sorties naturalistes grand public

- 29 participants : locaux et vacanciers
- 9 août et 17 septembre 2022
- Prestation de 374€



IV) Communication et sensibilisation

Scolaires Primaire

- 13 mai 2022
- Ecole de Saint-Pé-de-Bigorre
- 29 élèves de maternelle à CM2



IV) Communication et sensibilisation

Scolaires Lycée

- 16 mai 2022
- Lycée Marie Curie Tarbes
- 23 élèves de première option SVT



IV) Communication et sensibilisation

Participation évènement Float-Tube Occitanie 65 – 21 mai 2022



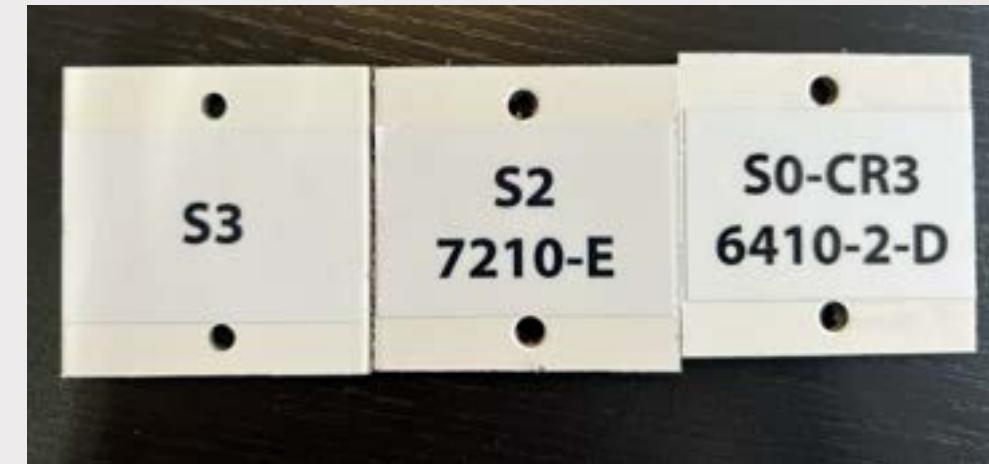
IV) Communication et sensibilisation

Rencontres odonatologiques - OPIE 17 juin 2022



- Actions non-réalisées en 2022 -

- Identification des piquets de suivi



- Actions non-réalisées en 2022 -

- Marquage des arbres favorables aux insectes saproxyliques



- Actions non-réalisées en 2022 -

- Protection de la zone à nénuphars jaune



Ordre du jour

- I) Actions de gestion menées en 2022
- II) Actions de suivis
- III) Projets agro-environnementaux et Climatiques (PAEC)
- IV) Communication et sensibilisation
- V) Programme d'actions prévisionnel pour 2023





V) Programme d'actions prévisionnel pour 2023

Gestion

- CR3 : Renouvellement gestion par pâturage et opérations manuelles – contrat Natura 2000
- CR4 : Entretien du couloir de circulation du Fadet par fauche – régie
- CR6 : Gestion insectes saproxyliques - régie
- S11 : Espèces invasives : Spirée du japon et Ragondin - régie
- Protection de l'herbier de nénuphars : discussions Ville de Lourdes
- Animation du PAEC – régie + 6 000 € HT



V) Programme d'actions prévisionnel pour 2023

Suivi

- S1 : Suivi quantitatif de l'eau – 5 800 € HT
- S3 : Suivi du Fadet des laîches + Recrutement d'un stagiaire de 6 mois – régie + 3 610 €
- S0 : Suivi de l'impact du pâturage – régie
- Identification des piquets de suivi - régie



V) Programme d'actions prévisionnel pour 2023

Animation et communication

- Animations grand public – 300 € TTC
- Renouvellement de l'intervention avec le lycée Marie Curie - régie
- Sorties terrain avec écoles primaires - régie
- Partenariat avec le BTS GPN de Vic en Bigorre
- Infosite – 1 300 € HT



Transfert de la compétence Natura 2000 à la Région Occitanie

Restitution réunion Régionale Natura 2000 - 1^{er} et 2 décembre à Burlats

Les conséquences de la Loi 3DS sur la politique Natura 2000

DÉSIGNATION
DES SITES

INTERFACE
AVEC LA
COMMISSION

GESTION DES SITES TERRESTRES

COPIL
Création
ou
présidence

DOCOB

- Approbation
- Suivi des chartes
- Elaboration et suivi de la mise en œuvre (pour sites orphelins)

FINANCEMENT
des mesures
d'accompagnement et
de gestion du site

MAEC

Animation des
sites et contrats
N2000

EVALUATION
DES
INCIDENCES
N2000

Missions transférées
aux Régions

Missions conservées
par l'Etat

GESTION DES SITES MARINS



Transfert de la compétence Natura 2000 à la Région Occitanie

Restitution réunion Régionale Natura 2000 - 1^{er} et 2 décembre à Burlats

Les conséquences de la Loi 3DS sur la politique Natura 2000

- Gestion des fonds FEADER Natura 2000 -> Régions (fonds fongibles)
- ETP Etat non-transférés -> compensation financière
 - 6 chargés de mission (1 basé à Tarbes), 1 chef de service (basé à Montpellier), 4 instructeurs (2 basés à Toulouse)
 - Recrutement des ETP en cours, équipe complète au printemps 2023

Merci pour votre attention

Camille CHIRAY : natura2000@plvg.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales